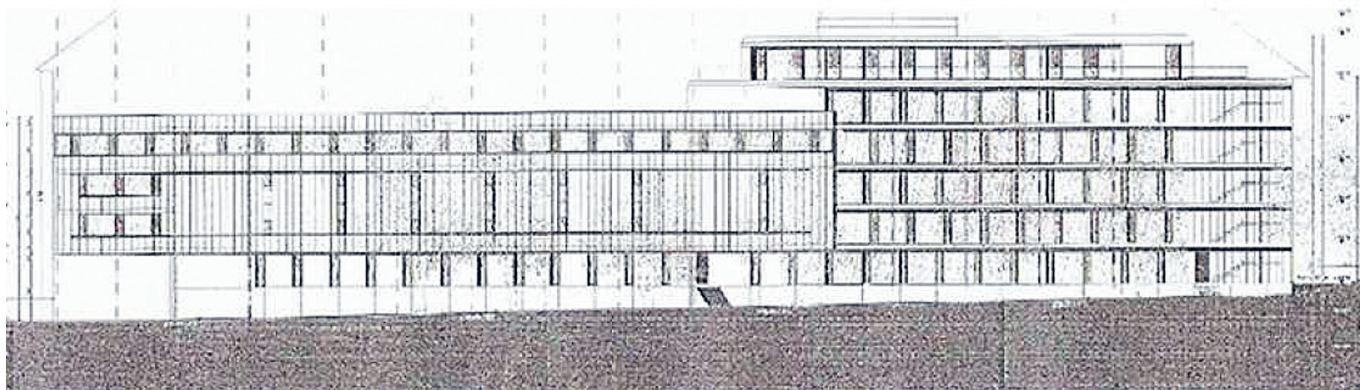




Projet Hiag Immobilier abandonné

Le projet de construction d'un centre artisanal et industriel sur l'ancienne parcelle des laboratoires PLAN a été abandonné par la société HIAG immobilier qui avait déposé un permis de construire en 2014. Plus de 70 riverains, soutenus par notre association ainsi que l'association Pic-Vert, ont fait recours contre l'autorisation de construire, notamment en ce qui concerne le gabarit du bâtiment. Ce recours a été traité par le Tribunal de 1ère instance (TAPI). Finalement un accord a été trouvé avec les promoteurs qui ont proposé de diminuer la hauteur du bâtiment d'un étage et le recours au TAPI a donc été retiré.

Pour rappel, deux magnifiques tilleuls situés sur la pointe de la parcelle avaient été abattus sans autorisation et notre association est intervenue auprès de la commune et de l'Office cantonal de l'Agriculture et de la nature (OCAN).

En automne dernier cette parcelle a fait l'objet d'un parking pour les voitures des passagers de l'aéroport (valet) puis, par la suite, d'un entrepôt pour des échafaudages.

Devant ces étonnantes activités nous avons pris contact avec le maître d'ouvrage qui nous a fait parvenir un courrier mentionnant qu'un nouveau promoteur allait construire sur cette parcelle. Il s'agit de la société Size SA, société internationale, dont le siège est à Dubaï avec des succursales à Londres et à Genève.

La société Size SA nous a informés par courrier du 13.11.2023 que HIAG Immobilier restait propriétaire de la parcelle et que leur société était bénéficiaire du terrain afin d'y construire un bâtiment dans le strict périmètre des zones industrielles et d'activités mixtes (RZIAM).

Nous avons informé la commune des étonnantes activités déployées sur la parcelle et sur le contenu du courrier de Size SA. De ce fait, la commune a écrit à cette société lui rappelant l'obligation de replanter les deux tilleuls abattus illégalement.

La société Size SA s'est engagée à nous présenter son projet quand celui-ci sera concrétisé. Selon les dernières informations reçues, cette société est en discussion avec une entreprise horlogère afin d'y construire une manufacture. Le contrat avec cette société devrait être avalisé en juin 2024. Si cet accord ne voyait pas le jour, la société Size reviendrait à un projet initial comme celui de HIAG Immobilier. Dans l'intervalle la société Size SA a loué le terrain à une entreprise pour stocker son matériel.

Le comité va suivre ce projet avec beaucoup d'attention et vous tiendra au courant de son développement.

Alain Gaumann



Cou de porc, écrasée de chou-fleur et brocoli

- 4 personnes
- 500 gr de chou-fleur
- 500 gr de brocoli
- Jus de citron
- Huile d'olive
- Amande effilées grillées
- Citron

Bien cuire les bouquets dans de l'eau salée et citronnée.

Egoutter, écraser les légumes avec une fourchette ajouter un peu d'huile d'olive, poivrer.

Servir sur 4 assiettes, napper d'un peu d'huile d'olive, d'amandes grillées et de quarts de citrons.

Accompagner de 4 tranches de cou de porc grillées et de petites pommes de terre poêlées.

